L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 23 JANVIER 1884.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1884.
—Température—Beau temps, plus chaud, vents du nord, baisse du baromètre.

Température du 22 janvier 1884
Thermomètre de U. DUMAINE, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	55	9
Midi	52	11
3 P. M.	51	10
6 P. M.	50	9

Mardi, 22 janvier 1884, 3 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	42	Louisville, Ky	46
Augusta, Ga	48	Memphis, Tenn	50
Galveston, Tex	47	Mobile, Ala	48
Cairo, Ill	44	Montgomery, Ala	48
Chattanooga, Tenn	44	Nashville, Tenn	46
Cincinnati, O	42	New Orleans, La	54
Davenport, Iowa	37	Omaha, Neb	39
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	57	Savannah, Ga	48
Indianola	64	Shreveport, La	55
Keokuk, Iowa	41	St-Louis, Mo	54
Key West, Fla	63	St-Paul, Minn	23
La Crosse, Wis	35	Vicksburg, Miss	52
Leavenworth, Kas	43	Yankton, D. T	36

Station des eaux publiques de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	12 0S	Meshville, Tenn	25 0S
Cairo, Ill	27.11	New Orleans	4.05
Cincinnati, O	21.01	Omaha, Neb	glace
Davenport, I	glace	Pittsburgh, Pa	2 10
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La	11.07
La Crosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	11.09
Leavenworth, K	glace	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	8 10	Vicksburg, Miss	31 00
Nashville, Tenn	19.10	Yankton	glace

Hauteur des eaux au-dessus du niveau des hautes eaux de 1872 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Fritz Story à Mlle Lizzie Quinne.
Henry B Parks à Mlle Proclise Fortier.
H B Brabop à Mme Veuve Catherine Gunther Winkelmann.
Arthur Passegnan à Mlle Marie Miguac.
Jos E Porter à Mlle Georgia Cain
Jacob Werling à Mlle Margaret Kernan.
Wm Duffy à Mlle Brédget Connors.
George W Zenery à Mlle Blanche Belle.
Wm Schaefer à Mme Veuve Carrie Sentag Schaefer.

Naissances.

Mme Frederick Uhle, une fille, 29 déc.
Mme Thémistocles Coy, un garçon, 20 déc.
Mme le Pères, une fille, 6 déc.
Mme J H DeGrange, une fille, 7 déc.
Mme Giovanni Cocole, une fille, 5 jan.
Mme W m Nicholas, un garçon, 7 jan.
Mme Martin Messer, un garçon, 6 jan.
Mme Henry Thompson, un garçon, 14 jan.
Mme Henry Estes, une fille, 6 nov.
Mme F Terrens, un garçon, 16 jan.
Mme Théodore H Dessman, une fille, 6 oct.
Mme Geo L Creevy, un garçon, 23 déc.

Décès.

Robert Meridith, 17 ans, coin Magazine et Delachaise.
Enfant de Mme Annie Ranger, 10 jours, coin Water et Lyon.
Mme Pierre Mérère, 63 ans, Chemin de la Métairie.
Mme Amanda M Smith, —, coin Conery et Carondelet.
Mlle Angélique Macon, 78 ans, Couvent des Ursulines.
Henry E C Spreer, 18 mois, 1047 1/2 rue Tchoupitoulas.
James Gross, 55 ans, 652 rue North Rampart.
Mme Veuve Mary B White, 41 ans, 48 rue South Villere.
Marie Constance Finlay, 8 mois, Ashville, C de R.
Dr Richard H O'Brien, 50 ans, 190 rue Poydras.
Mme Veuve John Redmond, 78 ans, 137 rue Dauphine.
Charles John Where, 5 mois, 24 rue Dauphine.
Martha Walker, 35 ans, coin Thalie et Liberté
Mme Charlotte Hall, 61 ans, coin Jersey et Rendeau.
John J Walsh, 44 ans, rue Plaisance, entre Constance et Magnolia.
Lori Cooper, 37 ans, Alger.
Guiseppe di Napoli, 40 ans, coin Royale et Marigny.
George Holt, 2 ans, rue Jackson, entre Moreau et Franklin.
Mme Catherine Finney, 35 ans, rue North Derbigny.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Jos R Roddie, Thos McFarland, Philadelphie; A V Williams, Mme A V Williams, Mlle Hattie Williams, St Charles; Mme E Hinds, Mlle F Hinsel, St Jacques; H L Smith, Galveston; R M Sims, Ascension; E R Lockland, St Louis; W G Tunn et femme, Texas; M B Custard, Chicago; T Plasset, femme et enfant, C J Lambrecht, Baltimore; David Dall et femme, et H Hove, Chicago; Mme St-Amant, S L Skinner, D C Irvine, D M Craig, Ohio; S B Buffal, W L Gross, ville; C Cunningham, Mob le; Wm Morris, J C Hammer, Miss; F J Ford et femme, Chicago; Geo P Jaskel, W L Beneman, J C Armington, St Paul; J W Bates, Baton Rouge; M A Newhouse, St Louis; T J Hubbard, Miss; Bishop J W Wilcox, Cincinnati; J C Hartsell, J M Hood, M Y, R S Rost, Cincinnati; A J Kynnett, J T Moss, Mlle H Fare; Philadelphie; Jno L Crown, Texas; H P Matthews, G E Hall, Ky; Geo M Smith, Houston; J N Brown, J M Brown, Ascension; J Fitzsimons, T A P E; J B Dabbins, J B Milligan, St Louis; J W Vail, Chicago; J E Alston, Ala; C H Musselcutter, Ohio; Mme J E Bisland, Terrebonne; Jas Perry, Le; Alex Barrow; S J Grissmor, Thibodeaux; M Croker, Morgan City; W Minor, Terrebonne; A D Carley, Texas.

Cour criminelle de district—

A la section A., (Juge Roman.)—Il n'y a pas eu de séance. Le tribunal s'est ajourné en témoignage de respect pour la mémoire du juge J. L. Tissot.

A la section B (juge Baker.) — Amanda Williams, c. accusée de voies de fait sur Marie Lane, c. a été acquittée.

C. Silsbury, c. prévenu d'avoir, le 19 décembre dernier, volé une paire de bottes, au magasin de M. A. Durieu, a été acquitté.

Wilson Holmes, c. convaincu, le 16 du courant, d'avoir blessé Alfred Brown, c. a été condamné à un an de travaux forcés.

Cour du recorder Ford.—

J. M. Capp, accusé d'ivresse et de bris de paix, a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de geôle de police. Sur le chef de voies de fait, il a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Geo. Samuels, prévenu de bris de paix; Paddy Green, de voies de fait; José E. Blanco, de vol; Edward Cooney, d'ivresse et d'attaque—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Freddie Gebhardt a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour tapage.

Cour du recorder Davey.—

M. John Daly remplace provisoirement le recorder Davey.

Lizzie Smith, accusée de vol, a été envoyée devant la cour criminelle du district. Cautionnement de $250.

Bob Cleary et Frank Herman, convaincus de n'avoir aucun moyen d'existence; Kate Kelly, convaincue de s'être enivrée—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

J. Keenan Jr, prévenu d'être entré, avec effraction dans une maison; Thomas Ewin et Thos Jones, accusés de vol —ont donné un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques:

Marie Louise Elisabeth V. Convertité à Jean B. Lagnaite, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Bourgogne, Rampart et St-Pierre Pilet.....$1200

J. A. Grunewald à Henry Armbruster, deux terrains et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Première, Seconde, Locust et Freret.....$450

La Banque des Citoyens de la Louisiane à Joseph Annaime Mercier, deux terrains et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gasquet.....$3750

Charles Erath à Victor Reulet, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Annette, Urquhart, Girod et St-Bernard, ayant 32 pieds de face à la rue Annette.....$875

Vente du shérif—Francis St Martin et al. à la Banque des Citoyens de la Louisiane, un terrain et bâtisses rue Mandeville, entre Moreau et Camcalvo...$800

Vente du shérif—H. Otto Scheyer à John M. Braun, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Broadotte, Bienville, St Antoine et Douane, ayant 30 pieds de face à la rue Bienville.$900

John H. Magianis au Magianis Cotton Mills, deux terrains et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Poeyfarré, Calliope, Constance et Annonciation..$5,000

Frédérick Lindinger à Manuel Abascal—1° Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Washington, Aliz, Eliza et l'Avenue Webster; 2° Un terrain et bâtisses compris entre les rues Eliza, Eve-line et les Avenues Pacifique et Atlantique.....$1,200

Succession de John Cragg à Albert Bontemps, un terrain et bâtisses dans l'Pilet compris entre les rues Claiborne, Roberteau, Lerisse et Colombus.....$965

Vol.—M. S. L. Nash, quincaillier, au No 18 de la rue Villeré, à Alger, a ouvert son magasin hier matin, à six heures et demie. A cette heure était-il dans l'établissement qu'il a vu un mexicain, nommé Charles Garcia, dormant sur le plancher. Etonné de le voir, il s'est mis à examiner le magasin; il s'est alors aperçu qu'une fenêtre avait été brisée et qu'une somme de neuf piastres quarante-neuf cents avait été enlevée du tiroir.

Il a réveillé Garcia et l'a amené à la station en l'argent et d'autres objets volés ont été trouvés dans ses poches. Tradit devant le recorder Mooney, Garcia a été envoyé en prison en attendant l'instruction.

Conseil Municipal.—Sous la présidence de M. Logan, le Conseil a siégé hier soir.

Les communications ci-après énumérées ont été lues par leurs titres et référées aux divers comités dont elles sont du ressort:

Un rapport hebdomadaire du Trésorier de la ville, à la date du 21 janvier.

Un rapport du dernier mois, sous la signature du Commissaire de Police et des Bâtiments publics.

Une communication de la Bourse au sucre signalant à l'attention des autorités municipales le mauvais état du "quai au sucre," et demandant la délégation d'une commission chargée, après examen, de faire savoir au Conseil quelles sont les réparations d'une pressante nécessité.

Une lettre de M. T. Tapper, agent de la compagnie dite "Barber Asphalt," annonçant l'arrivée prochaine, dans notre port, de navires ayant des chargements d'asphalte, et demandant qu'il leur soit permis de jeter leurs amarres entre les rues Washington et Septième.

Dans une pétition du Commissaire de Police et des Bâtiments publics, il est demandé au Conseil de faire réparer la salle de pol'ce du 2me *precinct* dont l'état de dilapidation met en danger la vie des personnes qui s'y trouvent constamment.

Le Contrôleur a présenté les soumissions qui lui ont été adressées et qui sont relatives à la fourniture de diverses articles de première nécessité aux Institutions publiques, aussi, celles qui ont trait à la construction de la maison de pompe Brooklyn, à Alger.

Le Commissaire des Travaux Publics demande que M. J. B. Camors soit autorisé à faire usage d'un bateau de la ville dit "Dredge boat," aux conditions suivantes: Qu'il fasse réparer le bateau convenablement; consente à le livrer lorsque demandé lui en sera fait, et donne la garantie voulue que ces obligations envers la ville seront fidèlement remplies.

Le Maire a dit avoir reçu un document relatif aux revenus des marchés publics et renfermant un chèque *certifié* d'une somme de $2,000. Il a ajouté qu'il croyait que c'était une soumission pour l'affermage des revenus des marchés.

Une voix s'est élevée pour s'opposer à la lecture du document, le jour de l'ouverture des soumissions n'étant pas encore venu. La voix est restée inécoutée, et il a été pris connaissance du document, signé de John Arrigoz & Cie. Ces messieurs proposent de s'engager à payer la somme de $600,000 pour trente-cinq mois, ou la somme de $17,142 80 par mois, formant un total de $3,232 50, prix excédant celui de MM. S. Vidalat & Cie., et que le Comité de l'Ordre Public veut agréer.

Après force discussions, le document a été inscrit au procès-verbal, mais non sans que MM. Burthe et Butler s'y soient opposés.

Le Maire a dû requis de rendre le chèque à qui de droit en attendant que la question soit plus amplement discutée.

Le Comité du Budget a fait un rapport favorisant les pétitions de Emeline D. Green, T. C. Porteous, Catherine Shields, Vve Manuel Trigo et D. Danziger; et repoussant celle de I. Levy, relative à une taxe pesant sur le moulin à riz de Thompson.

Le Comité de finances a fait un rapport y annexant les ordonnances qui pourvoient aux dépenses courantes de l'Administration.

Le Comité des Ponts et Chaussées a fait un rapport favorisant cette partie de la pétition de M. T. S. Coleman qui demande la réparation en planches de quelques lieds de la rue du Camp; et requérant le Commissaire des Travaux publics de mettre la compagnie du chemin de fer de la "Ville et du Lac" en demeure d'exécuter les travaux à ses frais ainsi que le prévoit son contrat avec la ville. Dans ce même rapport, le comité favorise la résolution relative à la réparation du pont du canal Gentilly; la pétition de citoyens demandant la construction d'un pont sur le Nouveau canal; l'intervention de la ville; la pétition de citoyens ayant trait aux trottoirs de l'avenue St. Charles, de la rue Calliope à la rue Félicité, et à la plantation d'arbres sur cette étendue.

Le Comité de l'Ordre public a fait à son tour, un rapport rejetant la communication de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton. La Compagnie, on le sait, voudrait ne pas être mise dans l'obligation de paver une partie de l'avenue St. Charles. Le Comité croit mauvaise la raison invoquée par la compagnie, et demande que l'ordonnance adoptée à une séance précédente soit mise en vigueur.

Le comité repousse aussi la communication par laquelle la compagnie du chemin de fer "N. O. City and Lake" refuse l'exécution, à ses frais, des travaux de réparation rue du Camp. La Compagnie allègue que le droit de passage lui avait été accordé à l'exclusion de toute autre compagnie, au mois d'octobre 1879; et qu'en violation de son contrat avec la ville, celle-ci avait donné le droit de passage dans la même rue à la Compagnie du chemin de fer "Crescent". Le Comité nie que le contrat de la compagnie "N. O. City & Lake" soit exclusif et demande que cette dernière soit requise de s'acquitter de son obligation envers la municipalité.

Le Comité des Examinateurs de Police a fait part du résultat de ses derniers travaux, donnant les noms des agents de police condamnés à des pénalités pour des infractions au règlement.

Le rapport du Comité de l'Ordre public au sujet de l'adjudication, à MM. S. Vidalat & Cie., du contrat pour la perception des revenus des marchés publics, a été mis en discussion. Le Comité conseille de contracter pour une durée de 35 mois, à un paiement mensuel de $17,050 55, à la condition que les adjudicataires acceptent le risque de la légalité de la taxe imposée par la clause 9me de l'ordonnance des marchés.

Si la taxe est déclarée illégale, la ville adoptera une ordonnance qui aura pour but de faciliter la perception de la taxe que doivent payer les marchands de légumes.

M. Booth a fait opposition à l'adoption du rapport; il a affirmé que l'adjudication de ce contrat pourrait se faire plus avantageusement pour la ville.

M. Butler, craignant que des complications ne surviennent à un moment où la ville aura le plus besoin d'argent, a fortement appuyé l'adoption de l'ordonnance.

M. Graner en a demandé le renvoi à huitaine. D'autres conseillers ont eu la parole; et enfin, l'ordonnance proposée à l'assemblée, a été rejetée par un vote de 14 contre 10; la pluralité des voix ne suffisant pas.

Une résolution offerte par M. Frantz a été adoptée; elle défend aux convois de tons les chemins de fer à vapeur de stationner plus de deux minutes aux intersections des rues; et alors, un garde signalera l'approche ou la présence des convois par un drapeau rouge le jour et par une lumière rouge la nuit.

Une ordonnance a été adoptée à l'effet de passer contrat avec la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, pour l'éclairage des rues et des places publiques de la ville, avec des becs de 4 pieds, au prix de $60,000, et les bâtiments publics, avec des becs de 2 pieds, à raison de $22 le bec, par 1,000 pieds. La ville se réserve le privilège de réduire à 2 pieds les becs des rues et des marchés, après en avoir donné avis à la Compagnie du Gaz, le prix se trouvant nécessairement réduit à $52.

M. Gibbs Morgan a été chargé de collecter les licences arriérées dues à la ville.

Paragraphes—Le colonel John S. Young, chairman de la dernière convention démocrate de la Louisiane, a, conformément à une résolution de l'assemblée, nommé les messieurs dont les noms suivent membres du comité exécutif central pour tout l'Etat:

Leon Jastremski, de la paroisse Baton Rouge; I. W. Patton, de la paroisse d'Orléans; F. F. Perrodin, de la paroisse St-Landry; H. L. Lazarus, de la paroisse d'Orléans; T. F. Bell, de la paroisse Caddo; J. V. Guillotte, de la paroisse d'Orléans; Andrew Price, de la paroisse Lafourche; Thomas C. Aby, de la paroisse Ouachita; Edw. Scannell, de la paroisse St-Jacques; John Farrell, Jr., de la paroisse d'Orléans; R. N. Ogden, de la paroisse d'Orléans; Charles A. Butler, de la paroisse d'Orléans; Thomas Duffy, de la paroisse d'Orléans; Lawrence O'Donnell, de la paroisse d'Orléans; James Baker, de la paroisse d'Orléans.

Le comité est convoqué pour le 14 février prochain. Il se réunira à midi, à l'Odd Fellows Hall.

Les actionnaires du New Orleans and Northeastern Railroal Company ont été élu directeurs:

MM. O. Flock, Alex. McDonald, W. A. Goodman, Auguste Wessel, John Scott, J. H. Ogiesby, E. L. Carrière, Robert Mott, H. Abraham.

M. John Scott est le président et directeur général de la Compagnie, M. Alex. McDonald en est le vice-président; M. O. T. Ambrose, le secrétaire; M. F. Hahn, le trésorier.

—On a volé, hier matin, à neuf heures, des fourneaux, des balais, etc, en face de l'épicerie de Mme Murphy, coin des rues Calliope et Camp.

—Ed. Barne, matelot du steamer "Barcelona", qui est amarré au pied de la rue Quatrième, est tombé dans le fleuve. Il en a été retiré par M. Delany, membre de la police du Port, capitaine Farrell.

—Un voleur est entré chez M. John Valles, No 443 de la rue White. Il en a emporté cinq piastres qui étaient dans une des poches du pantalon du fils de M. Valles. Deux petites filles ont vu l'individu dans la chambre, mais elles étaient si effrayées qu'elles n'ont pas crié au secours.

—Des voleurs se sont introduits chez Mme J. Trannell, No 249 de la rue du Canal. Ils en ont emporté une pendule, des pots et des aucriers en argent, etc., valant $125. Le caporal Kaiser a trouvé les objets dans un magasin de bric-à-brac, tenu par Edy Demesmay, dans la rue Douane, près Franklin. M. Demcamp a déclaré que c'est un nègre qui lui avait offert les objets; les croyant volés, il a prié sa femme d'aller chercher la police; le nègre, le voyant causer, s'est enfui, laissant les articles chez lui.

—Geo. Heaney est mort subitement, hier, à midi et demi, au coin des rues Gravier et Bassin.

—Edward Clark est mort, subitement, hier, à 4 heures de l'après-midi, en passant, rue Annonciation, entre Richard et Market. On a transporté son corps à sa dernière résidence rue Philippe, près Annonciation.

—Jas Wood ou Whisparing George, accusé d'avoir volé une montre de $250 à M. Fred Brown, a été arrêté, hier, au coin des rues St Charles et Commune.

—Rosa Moore, c, prévenue d'avoir blessé Froisine Johnson, a été arrêtée à la gare de Morgan, Alger.

Surprise party—Une cinquantaine de dames et messieurs parmi lesquels étaient les membres de la Harpe Eolienne, se sont réunis hier soir, à la résidence de Mme Alpisente, rue St-Claude, près Ursulines, puis se sont transportés chez M. Le Breton Dupré Chappelle, No 740 de la rue St-Charles, afin de le surprendre et fêter son anniversaire. Après s'être emparé des salons, M. Geo. L. O'Connell s'est mis au piano et un concert improvisé a eu lieu.

En voici le programme:

Duo de piano—Rigoletto.....Billemo
Mlle Louise Théard et M. Geo. L. O'Connell.
Judith.....Concone
Mlle Delphine Michel.
Chœur des Pèlerins—Jérusalem.
Cercle de la Harpe Eolienne.
Les Noces de Jeannette.....Massé
Alf. Théard.
Réponse à Medé.....Gounod
Mlle Louise Théard.
Rêverie.....Dancla
M. Henri Bayon.
Chœur—Beau Danube Bleu.....Strauss
Harpe Eolienne.

Le chœur se composait de MM.

Alf. Kernion.	A. O'Connell.
F. Laudmiez.	Alf. Théard.
Ad. Cartier.	Armand Piasans.
S. Cohen.	Albert Rocquet.
B. Dabuch.	P. Boisonneau.

Un grand nombre de dames en toilettes recherchées et du meilleur goût assistaient à ce concert improvisé qui a fait par une charmante soirée.

Un copieux souper arrosé des vins des meilleurs crûs a été servi. M. et Mme Le Breton Des Chapelle sont passés maîtres dans l'art de bien faire les choses.

La *Liberté*, de Paris, a reçu, de son correspondant particulier, la dépêche suivante:

Rome, 4 janvier, midi 15.

L'opinion et la presse ont très bien accueilli la nouvelle de l'abolition de la juridiction consulaire à Tunis. On est unanime à féliciter M. Mancini de ce résultat.

La Fanfulla, prenant texte des nouvelles révélations sur les conditions de l'entrée de l'Italie dans l'alliance des puissances allemandes, se félicite que les ministres de l'Italie aient repoussé l'obligation de soutenir l'Allemagne au cas d'une guerre contre la France. Le *Fanfulla* ajoute qu'une lutte entre Français et Italiens serait une lutte fratricide.

Il se confirme que l'empereur François-Joseph a écrit une lettre au pape à propos des bruits qui ont circulé sur le voyage de ce souverain à Rome. Tout le monde croit que cette lettre est destinée à rassurer complètement le Saint-Siège à cet égard.

On écrit de Berne, Suisse, 3 janvier:

Dans la Suisse centrale, un mouvement politique semble devoir prendre de la consistance. On y demande la révision de la constitution dans le sens de l'introduction du referendum obligatoire et de l'élection du conseil fédéral ou pouvoir exécutif par le peuple.

Le referendum obligatoire serait compris dans ce sens qu'aucune loi fédérale ne pourrait être mise en vigueur sans qu'elle eût été approuvée par le peuple.

Quant au pouvoir exécutif fédéral, jusqu'ici ce sont les deux chambres constituées en assemblée fédérale qui nomment les sept membres du conseil, et cela selon certaines traditions et considérations qui n'auraient aucune chance d'être respectées par le vote du peuple.

L'abrogation des Capitulations tunisiennes peut être enfin considérée comme un fait accompli. La reine d'Angleterre, par un décret en conseil qui porte la date du 31 décembre, renonce à sa juridiction consulaire dans la régence, "afin que les sujets britanniques y deviennent justiciables des tribunaux français."

M. Durieu, secrétaire général, présidant la distribution des récompenses françaises, pour le concours des vins nouveaux d'Algérie, a affirmé l'intérêt que portait le gouvernement à cette œuvre. Il a constaté que les exportations des neuf premiers mois de 1883 ont atteint 65,000 hectolitres, contre 16,000 pendant l'année entière de 1882.

Le *Meschacébé*, (paroisse St. Jean Baptiste) du 19 janvier:

La mort, qui fauche impitoyablement parmi nous depuis quelque temps, a frappé, avant-hier, un de nos citoyens les plus respectés. M. George Demarcay a succombé à une maladie qui depuis longtemps le retenait au lit. Il était âgé d'environ 59 ans et père d'une nombreuse famille.

Le 10 est mort un enfant de M. Louis Keller, âgé d'un an environ.

Nous offrons nos compliments de condoléance aux familles.

La *République Française*:

Les Anglais, en s'installant au Caire, n'ont pas pris seulement sous leur responsabilité la paix de cette vallée du Nil qu'ils ont eu l'honneur, que nous devions partager avec eux, de délivrer d'Arabi; ils sont encore, dans une certaine mesure, par le fait des événements qui ont suivi le combat de Tel-el-Kebir, responsables de la tranquillité générale du monde musulman.

On écrit, de Saaralbe (Alsace):

Vers une heure de l'après-midi, un sanglier, sorti probablement des environs de Keskastel, traversait la voie ferrée du chemin de fer de Sarrebourg, puis la Sarre et, enfin, l'Albe et prenait la direction de la forêt communale de Saaralbe. En passant devant le cimetière de cette ville, l'animal y est entré par la grille ouverte.

Le gardien du cimetière s'empressa de fermer la grille et d'aller chercher l'aventure du sanglier, prisonnier dans le cimetière, à M. le baron de Schmid. Celui-ci est accompagné de ses deux fils. Les chasseurs n'ont pas tardé à découvrir l'animal, qui passait et repassait comme une flèche dans les allées bordées de monuments funéraires. M. de Schmid, qui s'était posté au milieu des tombes, lui a tiré un coup de chevrotines.

Le sanglier, blessé à la tête, a fait un bond prodigieux pour passer par une des fenêtres de la chapelle, située à côté du cimetière, mais, arrêté par la grillage, il est retombé et a reçu en même moment une belle au défaut de l'épaule. M. de Schmid venait de tuer son soixante et onième sanglier; celui-ci est une magnifique bête pesant 140 livres.

On sait que le génie militaire s'était emparé du Palais des Papes, à Avignon, France, et l'avait transformé en caserne. La municipalité d'Avignon, désirant établir, dans ce magnifique édifice, dont la masse formidable couvre près de 7000 mètres, et qui est un des importants spécimens de l'architecture française au quatorzième siècle, ses musées, une école des beaux arts, le conservatoire de musique, les archives communales et la bibliothèque, a offert de construire, à ses frais, toutes les nouvelles casernes que le gouvernement voudrait élever.

On annonce que le ministre de la guerre, très au courant de la question, se montrerait disposé à tenir les engagements pris en 1880, à évacuer les bâtiments du Palais et à faire, à ses frais, la restauration extérieure de l'édifice, après que la ville aura cédé, gratuitement, les terrains nécessaires à l'établissement d'une caserne. On a vu que la municipalité a pris des engagements additionnels.

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS
recommande son admirable des familles, ce bienfaisant stimulant. Il est justement regardé comme le plus pur et le plus répandu des remèdes de sa classe. Sa vente dépasse tous les drogueries et est recherché en général.
La bienveillante des plus prompts et efficaces de son maison se fait de plus en plus sentir; et, de ces remèdes, l'amer stomachique Hostetter est le premier comme qualité de même que le plus populaire L'irrégularité des fonctions, la torpeur et des intestins, les fièvres de marais, les affections du foie, la dyspepsie, le rhumatisme et les nombreuses graves affections de poitrine sont plutôt soulagées par ce stimulant.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

M. Ferry et le Chargé d'Affaires de la Chine.

Paris, 22—Le premier ministre Ferry a récemment écrit au Chargé d'Affaires de la Chine, pour lui demander si la lettre que le marquis Tseng, ambassadeur chinois, a adressé à l'éditeur du Fleischen Deutsch Review de Breslau est authentique.

M. Ferry a reçu la réponse suivante: L'éditeur du Deutsche Review de Breslaw a écrit plusieurs fois à M. Tseng afin d'avoir des informations relativement au différend tonkinois, et celui-ci lui a répondu par l'intermédiaire de son secrétaire.

Tout en acceptant la responsabilité pour les idées exprimées dans la lettre, le chargé d'affaires écrit qu'il est impossible de mettre le marquis Tseng responsable de l'usage que l'éditeur du dit journal a fait de la lettre; celle ci ne donne que de simples informations et n'a aucune signification particulière. Le marquis de Tseng ne supposait pas que la lettre aurait été publiée et ne pouvait pas prévoir que les journaux l'interprétraient comme une insulte.

Le chargé d'affaires ajoute que M. Tseng est obligé d'appuyer avec énergie le gouvernement de la Chine, mais il doit scrupuleusement observer la ligne de conduite qui convient à un ambassadeur, surtout dans les allusions qu'il pourrait faire à l'égard de la nation après de laquelle il est accrédité.

TONKIN.

L'attaque sur Bac-Ninh ajournée pour le moment.

Paris, 22 jan—On rapporte que l'amiral Courbet a reçu des instructions de ne pas attaquer Bac-Ninh pour le moment.

Bruit démenti.

Londres, 22—M. Lowell, ministre des Etats-Unis, dans une lettre adressée au Times, dit: La nouvelle inventée qu'un télégramme envoyé par le ministre West au Bureau des Affaires Etrangères en cette ville, m'a été communiqué, est tellement absurde que je n'ai pas cru devoir la contredire; mais comme la rumeur continue à se propager, je nie qu'aucune communication m'ait été faite.

La dynamite et le prince de Galles.

Londres, 22—Le Morning Post dit que mardi dernier, peu de temps avant que le train spécial où se trouvait le prince de Galles qui se rendait à Holton, était quitté la gare Euston, cinq paquets de dynamite ont été trouvés dans le tunnel par lequel devait passer le train.

Assemblées prohibées.

Dublin, 22—Les assemblées Nationalistes et Orangistes annoncées comme devant avoir lieu jeudi prochain au parc, dans le comté de Tyrone, ont été prohibées par une proclamation lancée à cet effet.

Accident survenu au marquis de Hertford.

Londres, 22—Le marquis de Hertford étant à la chasse à Olnster, a été jeté de son cheval et a reçu un coup de pied de celui-ci. L'état du marquis est grave.

Faillites.

Glasgow, 22—MM. Robert Kettle & Cie, négociants, ont fait faillite. Leur passif est de £300,000.

Succès de la mission de Baker Pasha.

Sonakim, 22—Les négociations de Baker Pasha avec les chefs de tribus ont été couronnées de succès.

Les cheiks qui ont traité lecamp égyptien, représentent 38,000 hommes, qui sont prêts à combattre.

Un corps nombreux d'arabes venant des tribus actuellement avec les rebelles est entré au camp.

Funérailles de feu M. Lasker.

Berlin, 22 janv.—La comité chargé des cérémonies en l'honneur de feu M. Lasker, a décidé de renvoyer la principale cérémonie politique en mémoire de l'éminent homme d'Etat jusqu'à l'ouverture du Reichstag, à cette époque un plus grand nombre d'amis pourra y assister.

Aveu de Schenck.

Vienne, 22—Hugh Schenck, arrêté récemment sous la prévention d'avoir assassiné cuatre femmes, a avoué qu'il avait conçu la pensée de la meurtrier la dernière, espérant obtenir par elles 30,000 flor.ns avec lesquels il avait l'intention de gagner l'Amérique.

Incursion d'une tribu indigène

Calcutta, 22—La tribu Akha a fait une incursion à Assam en novembre, s'est emparée d'un large butin et a enlevé deux comtis.

Des troupes envoyées à la poursuite de la tribu l'ont forcé à remettre en liberté les prisonniers.

Mort du comte Grovenor.

Londres, 22—Le comte Grovenor, fils et héritier du duc de Westminter, a succombé, après trois jours de maladie, à une congestion des poumons.

Il était né le 28 avril 1853.

Le meurtrier Schenck.

Vienne, 22—Le meurtrier Schenck a avoué aussi que son intention était d'assassiner toute la famille de la baronne Malfatte ainsi que la femme de chambre.

Il paraîtrait que Schenck aurait poussé celle ci à voler le perles de la baronne, évaluées à £200,000, que l'empereur d'Autriche avait présentées au Dr Malfatte pour les soins donnés à une de Reichstadt, fils de l'empereur Napoléon I. Faddant sa dernière maladie. La femme de chambre avait tout préparé pour recevoir Schenck et son complice le soir même de l'arrestation de ce scélérat.

Prohibition d'armes et de munitions.

Londres, 22 jan—La Gazette publie un ordre de la trésorerie prohibant l'envoi par le département des postes, d'armes et de munitions en Espagne.

Banque d'Angleterre.

Londres, 22—Le montant de lingots posé aujourd'hui à la Banque d'Angleterre s'élève à £210,000.

La Prusse et le Vatican.

Rome, 22—Les négociations continuent entre le Vatican et la Prusse, relativement au rétablissement des évêques dans leurs anciens diocèses.

Arrestation.

Madrid, 22—Un Français et un Portugais ont été arrêtés. Ils sont accusés de vouloir attenter à la vie du roi Alphonse.

Troupes à Khartoum.

Khartoum, 22—Le nombre total des soldats à Khartoum est de 6100 dont 2100 sont des Chaggias. On sait aussi qu'il y a beaucoup de mécontents parmi les troupes noires et par lesquelles il est impossible de compter. Toute la garnison est démoralisée, car depuis longtemps elle n'est pas payée.

Il n'y a que deux petits steamers qui naviguent dans le fleuve et font le service jusqu'à Berber. Il est évident que l'évacuation de Khartoum prendrait des mois. Pendant ce temps les forces des rebelles au sud de la ville augmentent journellement.

On rapporte aussi que des rebelles arrivent de l'ouest. Sala Bey a repoussé une attaque de ceux-ci près de Meralimia.

Les Troupes à Karthoum.

Le Caire, 22—D'après des informations reçues ici, on dit qu'il n'existe pas de mécontentement parmi les troupes à Khartoum. Les officiers et les hommes croient qu'ils pourront soutenir le siège.

Le Faux Prophète.

Khartoum, 22—Un sheik demeurant près de cette ville a reçu une lettre de El Mahdi et un certain nombre de carabines Remington. On lui demandera bientôt la remise des armes, et s'il refuse les villages des sheiks seront brûlés.

La reine Tahiti.

San Francisco, 22—La reine Tahiti est sa suite sont arrivée cette après-midi à bord du steamer Papeete.

Victimes du désastre du City of Columbus.

Boston, 22—Les dix corps apportés hier de New Bedford, ont été identifiés comme suit: Daniel H. Mitchell, de Cedarville, Mass; Jas R. Morrell, de Boston; Wallace W. Wright, de Lyon; Mme Grues; Mme Mary H. Richardson, de Boston; Frank F. Mahoney; Cobrey Merrill, de Woostock; Henry L. Daniels, de Lawrence, Mass; Mme C. F. Daniels, de Lawrence, et Alice Hutchinson. Le corps de Mme Elizabeth E. Roach est arrivé aussi dans le courant de la journée.

WASHINGTON.

Décoration conférée par l'empereur du Japon à un général américain.

Washington, 22 janv.—L'empereur du Japon a conféré au général Horace Capron, de cette ville, l'ordre du Soleil Levant, comme témoignage d'appréciation des services précieux rendus par ce dernier relativement au développement des ressources de l'île Yezzo. C'est la première fois que cet ordre a été conféré à un étranger.

Nominations.

Washington, 22—Le Président a fait les nominations suivantes: Robert M. Kelly, du Kentucky, agent des pensions, à Louisville. Hugh J. Dobbs, Nébraska, enregistreur du bureau des terres à Beatrice, Neb., Evans; maître de poste à Martinsburg, Ouest Virginie.

Le Président Arthur.

Washington, 22—Le président est parti de Washington pour New York, accompagné des secrétaires Folger et Teller. Il pense être de retour vendredi.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 22—M. Hoar a présenté un bill dont le but est d'empêcher la circulation dans le pays, par l'entremise des malles, d'avis de loteries venant de pays étrangers.

Le Sénat a adopté le bill de M. Anthony ayant trait à l'exclusion des viandes américaines, après avoir fait un amendement.

M. Logan demande que le Congrès passe une loi générale autorisant le Président des Etats-Unis à protéger les intérêts américains, quand le Congrès n'est pas en session, contre tout embargo mis sur nos exportations dans les pays étrangers. Le Sénat s'est ensuite ajourné.

Chambre.

Washington, 22—M. Parson, du comité des terres publiques, a rapporté le bill relatif aux terres du Texas Pacific. La prise en considération des mesures en représailles à l'égard de la France et de l'Allemagne, a été renvoyée à la prochaine séance régulière.

Le comité des postes de la chambre a décidé de faire un rapport favorable sur le bill qui porte le tarif d'affranchissement à 1 cent pour trois onces, s